

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Albi, le 01/10/2021

Cas Covid avérés et suivis dans le réseau scolaire du Tarn

La DSDEN communique un point de situation
sanitaire en date du 1^{er} Octobre 2021.
(données arrêtées le jeudi à 17h)

Pour Rappel

Septembre 2021	
Dates	Cas covid+
2 au 9	45
10 au 16	40
17 au 23	32

Nouveaux cas Covid+ suivis depuis le 24/09/2021 jusqu'au 30/09/2021

Prévision 2021 (public + privé)	Elèves	Enseignants	AESH/AED/CPE/ Inf/Direction	Autres partenaires
Ecoles 1^{er} degré				
Cas covid+ avérés :	13			
Communes des établissements concernés	Albi Castres Florentin Lacaune Le Séquestre Mazamet St-Sulpice			
(311 écoles, 33 176 élèves) Soit 0,04 % des élèves				
Collèges	1			
Cas covid+ avérés :				
Communes des établissements concernés	Castres			
(42 collèges, 18 569 élèves) Soit 0,00 % des élèves				
Lycées (GT et PRO)	3			
Cas covid+ avérés				
Communes des établissements concernés	Albi			
(26 lycées, 14 093 élèves) Soit 0,02 % des élèves				

Accueil physique des élèves temporairement suspendu

	Fermetures Classes	Fermetures Etablissements
Ecoles 1 ^{er} degré :	8	
Communes des Etablissements Concernés	Albi, école de la Viscoise (29/09 au 06/10) Albi, école Notre Dame du Breuil (du 29/09 au 04/10) Castres, école Laden (du 28/09 au 1er/10) Castres, école de Bisséous (du 29/09 au 06/10) Florentin, école (25/09 au 30/09) Lacaune, école Victor Hugo (du 29/09 au 06/10) Le séquestre, école Marie Louise Puech (du 29/09 au 06/10) Mazamet, école Notre Dame St Jean (du 29/09 au 06/10)	
Collèges		
Communes des établissements concernés		
Lycées		
Communes des établissements concernés		

En cas d'accueil physique des élèves temporairement suspendu la continuité pédagogique est assurée sur la base d'un enseignement en distanciel.

Campagne de tests salivaires : lieux où les campagnes de tests ont été déployées depuis le 24/09 jusqu'au 30/09/2021 inclus

Ecoles 1 ^{er} degré public :	21
Communes des Etablissements Concernés	Albi Briatexte Cahuzac sur Vere Castelnau de Montmiral Graulhet Lacaune Lavaur Lescure d'Albigeois Le Verdier Lombers Mazamet Murat sur Vebre Parisot Peyrole Saix Soual

Passage au niveau 1 du protocole sanitaire de l'éducation nationale le 4 octobre 2021

Les allègements suivants s'appliqueront jusqu'à nouvel ordre. Ils sont conformes à l'arrêté préfectoral en vigueur, portant sur les mesures de lutte contre le virus.

Le port du masque dans le 1^{er} degré

Adultes : obligatoire en classe / non obligatoire dans la cour

Enfants : non obligatoire en classe / non obligatoire dans la cour

Le port du masque dans le 2nd degré

Jeunes et adultes : obligatoire en classe / non obligatoire dans la cour

Ensemble respectons les gestes barrières.

Contact presse : Laure Massetti ia81-Comm@ac-toulouse.fr Tél : 05 67 76 58 84